

Avril 2026



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CENTRE DE RESSOURCES INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



La contribution de l'ESS et l'IAE au réemploi et au recyclage des matériaux du bâtiment

Décryptage du centre de ressources du DLA sur l'IAE

Sommaire

- Le bâtiment, un secteur particulièrement générateur de déchets en France.
- Des produits de la filière Produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) très peu réemployés.
- Un moment charnière pour la filière.
- Une filière au déploiement insatisfaisant, avec des difficultés spécifiques sur le réemploi.
- L'économie circulaire dans le bâtiment, un secteur dans lequel les acteurs conventionnels commencent à se positionner.
- Une centaine de structures de l'ESS dans le réemploi des PMCB.
- Des structures inclusives positionnées dans la filière, sur plusieurs types d'activités.
- Les activités de recyclage ou réemploi PMCB dans l'ESS : soit une opportunité de diversification soit, plus rarement, le cœur de métier.
- Le réemploi ou recyclage des PMCB, une activité porteuse d'opportunités pour l'ESS mais complexe à développer.
- La filière ESS inclusive de réemploi ou recyclage PMCB, en développement mais face à d'importants facteurs de fragilité.
- L'ESS dans les dynamiques nationales de la REP PMCB – L'animation territoriale.

Le bâtiment, un secteur particulièrement générateur de déchets en France

La filière Produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) génère environ 22 millions de tonnes de déchets par an¹.

En amont de la filière : mise sur le marché de 180 millions de tonnes de produits par plus de 7 000 producteurs².

Les produits concernés sont ceux **intégrés de façon permanente** dans un bâtiment et sa parcelle :

- **les matériaux majoritairement minéraux** : éléments structurels en béton armé, briques, tuiles, équipements sanitaires en céramique, revêtements de sol en pierre ;
- **les autres matériaux** : portes, fenêtres, moquettes, parquets, plomberie, bardages, charpentes en bois ou métal, cloisons en plâtre, isolants, enduits etc.

1 - [Ademe](#), page « PMCB »

2 - [Ademe](#), tableaux de bord 2024

Des produits et matériaux de construction et du bâtiment très peu réemployés

En 2024, 45 % des déchets du bâtiment sont valorisés (recyclage, valorisation matière et énergétique), mais moins de 1 % sont réemployés³.

Quatre circuits sont possibles. Pour une porte en bois par exemple :



Un moment charnière pour l'économie circulaire dans le bâtiment

Un contexte législatif affichant des objectifs pour son développement

LOI AGEC (2020)

Pour l'ensemble de la filière et des acteurs

Mise en place d'une nouvelle filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment, à partir de 2023, pour répondre aux enjeux suivants :

- renforcer le tri à la source et faciliter la collecte : taux de collecte devant atteindre 93 % ou 62 % en 2027 (selon la catégorie de PMCB) ;
- augmenter les performances de recyclage et de valorisation : pour le recyclage, d'ici 2027, le taux de recyclage devra au moins atteindre ou approcher 45 % ;
- lutter contre les dépôts sauvages ;
- améliorer la traçabilité des déchets ;
- **favoriser le réemploi** et encourager l'écoconception : objectif de % de PMCB ayant fait l'objet d'une opération de réemploi ou de réutilisation : 2 % en 2024 puis 4 % en 2027

4 éco-organismes doivent assurer l'atteinte des objectifs, le principal étant **Valobat** (les autres : Ecomaison, Écominéro, Valdelia). La coordination doit être assurée par l'organisme coordonnateur agréé bâtiment (OCAB).

Chaque éco-organisme mène des actions sur le réemploi, via par exemple du soutien à la tonne réemployée et le financement d'outillage et d'animation.

Spécifiquement pour les acheteurs publics

Pour les bâtiments modulaires et préfabriqués : des objectifs graduels pour atteindre 30 % (en montant annuel d'achat) devant être issus du réemploi ou de la réutilisation d'ici 2030 et 30 % intégrant des matières recyclées.

Autre objectif, non issu de la loi AGEC, pour les acteurs publics :

- *Réemployer ou orienter vers le recyclage ou valorisation au moins 70 % des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers dont l'État et les collectivités territoriales sont maîtres d'ouvrage, au plus tard en 2020 (loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, application d'une directive européenne de 2008).*

Un moment charnière pour l'économie circulaire dans le bâtiment

D'autres objectifs susceptibles d'impacter favorablement la filière

Pour la construction neuve

En 2025, évolution de la réglementation environnementale 2020 ([RE 2020](#)) : durcissement du seuil d'émissions carbone et renforcement de l'analyse du cycle de vie > cela va contraindre les constructeurs à privilégier les matériaux à faibles émissions (pouvant être biosourcés ou issus du recyclage ou du réemploi).

Pour les acheteurs publics

[Plan national pour des achats durables 2022-2025](#) : 100 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année 2025 comprennent au moins une considération environnementale.

Une filière au déploiement insatisfaisant, avec des difficultés spécifiques sur le réemploi

Pour l'ensemble de la filière REP PMCB

- En amont de la filière, contrainte impactant l'ensemble des acteurs : pour bénéficier de la gratuité du dépôt des matériaux usagés, il faut les avoir triés et les déposer dans un point de collecte agréé.
- En aval, en ce qui concerne l'achat de matériaux issus du recyclage, réutilisation ou réemploi :
 - l'évolution de la RE2020 ne flèche pas spécifiquement de façon explicite vers le recyclage ou réemploi. Cependant, comme elle va devenir de plus en plus contraignante et que la comptabilisation du réemploi est avantageuse, cela pourrait favoriser le réemploi à moyen et long terme.
 - Pour les acheteurs publics, les objectifs issus de la loi AGEC ne peuvent être mobilisés pour promouvoir l'utilisation de PMCB recyclés ou réemployés que pour des catégories très spécifiques de biens (bâtiments modulaires et préfabriqués, mobilier urbain).

Pour le réemploi spécifiquement

- **Pas de fléchage spécifique explicite du gisement vers le réemploi** (cependant des opportunités pourront émerger des évolutions de RE2020).
- **Des objectifs difficiles à monitorer** notamment car pas assez de connaissance fine par les éco-organismes des acteurs qui opèrent le réemploi des matériaux du bâtiment.
- **Objectif fixé pour 2024 pour le réemploi - réutilisation non atteint.**

L'économie circulaire dans le bâtiment, un secteur dans lequel les acteurs conventionnels commencent à se positionner

Le chiffre d'affaires de la filière « Industrie de carrière et matériaux de construction » s'élève à **plus de 8 mds €⁴**. Le secteur a été marqué **par une forte chute d'activité en 2023 et 2024⁵**.

Dans l'économie conventionnelle, quelle que soit leur place dans la filière, les acteurs ont **commencé à se positionner sur l'économie circulaire dans le bâtiment⁶** :

- fabricants de matériaux : éco-conception ;
- **groupes de BTP et de l'immobilier** : recyclage urbain, **déconstruction sélective** ;
- **distributeurs de matériaux** : **amélioration de l'offre de collecte des déchets, enrichissement et valorisation de l'offre de matériaux éco-conçus ou issus du réemploi** > *exemple : Leroy Merlin déploie une offre de seconde main en magasin* ;
- spécialistes des déchets : déploiement de nouveaux points de collecte, accroissement des capacités de valorisation, développement de nouvelles solutions pour accroître le taux de recyclage.

4 - UNICEM, « [Les statistiques Unicem](#) »

5 - AC Presse , « [Chute de l'activité des matériaux en 2023 d'après l'Unicem](#) » ; La gazette Normandie, « [BTP : l'industrie des carrières et matériaux de construction rattrapée par la crise du logement](#) » zepros, « [Conjoncture Matériaux : vers un "mieux" progressif en 2025 selon l'Unicem](#) »

6 - Source : Xerfi, [L'économie circulaire dans le bâtiment](#)

Une centaine de structures de l'ESS dans le réemploi des PMCB

En 2023, selon ESS France, « CARTECO [...] référençait déjà plus de 120 structures de l'ESS opérant des activités de réemploi des matériaux du bâtiment partout en France, territoires ultramarins inclus »⁷.

Différents types d'acteurs sont répertoriés :

- des recycleries de matériaux à destination des particuliers ;
- des plateformes de réemploi physiques à destination des professionnels et des chantiers ;
- des plateformes numériques zéro stock qui déploient des activités de vente sur chantier, dépose puis repose sur un autre chantier ;
- des acteurs de la dépose sélective ;
- des structures d'ingénierie du bâtiment et d'accompagnement (diagnostics produits-équipements-matériaux-déchets (PEMD), conseil etc.)

Des structures inclusives positionnées dans la filière, sur plusieurs types d'activités

Les structures inclusives dans l'économie circulaire du bâtiment se positionnent sur :

- la dépose sélective et préservante, particulièrement des EI et EA dont certaines sont regroupées dans le réseau Sequndo ;
- le recyclage de matériaux. Par exemple, la menuiserie avec particulièrement des EI et EA rassemblées dans le réseau Recyfe ;
- des plateformes de matériaux : des ACI et des EI ; pas de réseau spécifique IAE – mais au régional, en AURA et BFC, des réseaux ESS.

Une **trentaine de SIAE recensées** : environ 60 % pour lesquelles le recyclage ou réemploi PMCB est une activité parmi d'autres et environ 40 % pour lesquelles il s'agit du cœur de métier.

Sur le Marché de l'inclusion, ACI et EI sur les activités de « déconstruction, curage, démolition », « location et vente de matériels industriels et chantiers », « collecte de déchets de chantiers » : environ **170**

Les activités de recyclage ou réemploi PMCB dans l'ESS : opportunité de diversification ou cœur de métier

Pour les acteurs de l'ESS qui ont développé des activités de recyclage ou de réemploi PMCB, cette activité constitue soit :

- leur **cœur de métier**, sur lequel leur projet s'est construit dès le début (ex : Les valoristes bourguignons, Re-nêtre, La bascule...)
- soit **une opportunité de diversification** :
 - pour des acteurs ayant déjà des activités d'économie circulaire mais non spécifiques au bâtiment (diversification horizontale) : par exemple Fil & Terre dans la Manche ;
 - pour des acteurs positionnés à un autre endroit de la filière : débarras de bureau, travaux de construction (diversification verticale). Par exemple, Tricycle Curage, Baticyle, Vienne et Moulière Solidarité...

On constate par ailleurs des différences de maturité des structures sur cette activité, de place de cette activité au sein du modèle économique et de choix stratégiques des structures pour cette activité.

Le réemploi ou recyclage des PMCB, une activité porteuse d'opportunités pour l'ESS mais complexe à développer

Les opportunités représentées par cette activité dans l'ESS et l'IAE



Développement économique

Le développement de la filière ouvre la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés dans un secteur émergent.



Contribution à la transition écologique

Les structures participent au développement du territoire dans le sens de la transition écologique.



Implication dans les coopérations territoriales

Les structures ont l'opportunité de développer leurs liens et la coopération sur le territoire avec d'autres acteurs économiques (ESS/ou non) et/ou des acteurs institutionnels.



Impact positif sur les parcours d'insertion

Alors qu'ils font partie des postes les plus proposés dans l'IAE, les postes dans le bâtiment sont ceux qui peinent le plus à être pourvus. Les SIAE ayant des activités dans le réemploi ou recyclage PMCB semblent plus attractives :

- pour les salariés en insertion : les SIAE ayant une activité de dépose sélective n'ont pas de difficultés à recruter et à assurer leurs objectifs de sortie ;
- pour les salariés permanents, la formation proposée est également un levier important.

Cependant, un constat : la difficulté à consolider et développer ces activités, même pour les structures disposant particulièrement de ressources.

La filière ESS inclusive de réemploi ou recyclage PMCB, en développement mais face à d'importants facteurs de fragilité

OPPORTUNITÉS

- **Contexte législatif** fixant des objectifs (filière REP PMCB), mettant en place certaines incitations et contraintes, dont certaines amenées à se développer et pouvant favoriser le réemploi (RE2020).
- **Intérêt** manifesté par certaines collectivités et maîtrises d'ouvrages.
- **Métier de la déconstruction sélective et préservante** encore peu connu et peu pratiqué dans les faits > place à prendre.
- **Structuration progressive** de la filière RRMB au global :
 - développement d'acteurs généralistes qui représentent la filière au national (SPREC, Booster du réemploi...) – plaidoyer pour imposer un lot réemploi dans les marchés publics, pour réduire TVA sur matériaux réemploi... ;
 - développement de normes et d'outils pour accompagner l'uniformisation afin d'assurer une bonne assuranciabilité des produits réemployés ;
 - développement de formations pour professionnaliser la filière ;
 - animation territoriale ;
 - réalisation de cartographies pour accroître la visibilité.

MENACES

- **Fragilité de la filière** :
 - moratoire et concertation concernant la refondation de la filière en 2025 et toujours en cours ;
 - difficultés dans l'agrément⁸ de [l'organisme coordinateur finalement réagréé](#) en juillet 2025 ;
 - désaccord important entre éco-organismes (ex : sur l'abattement des contributions pour certains matériaux) ;
 - volonté de la filière bois de se retirer de la REP PMCB.
- **Risque assurantiel** des matériaux issus du réemploi.
- **Coût du réemploi** aujourd'hui supérieur à celui du neuf.
- **Concurrence émergente** du secteur privé.
- **Pression croissante** sur les gisements de matériaux issus du réemploi.
- **Résistance au changement** des particuliers et professionnels.
- **Complexité de la filière** : diversité des acteurs impliqués, complexité technique, pour le diagnostic PEMD notamment.

La filière ESS inclusive de réemploi ou recyclage PMCB, en développement mais face à d'importants facteurs de fragilité

FORCES

- **Présence de l'ESS dans les dynamiques nationales de la filière globale** (notamment dans les liens avec les animateurs territoriaux > [voir cartographie p.16](#)) :
 - **filière ESS inclusive** représentée au moins dans une certaine mesure dans les cartographies réalisées par les acteurs du secteur.
- **Démarches de structuration de la filière**, soit par une entrée généraliste ESS soit par une entrée spécifiquement inclusive :
 - émergence de **standardisation des pratiques** et de **coopérations économiques** sur cette filière.
- Pour les SIAE développant des activités dans cette filière : **impact positif sur les parcours d'insertion.**

Aujourd'hui enjeu global d'améliorer la visibilité, lisibilité et attractivité de la filière ESS inclusive de réemploi ou recyclage PMCB.

FAIBLESSES

- Dynamiques de réseau émergentes qui ne touchent **pas tous les acteurs ESS et inclusifs** qui pourraient y être intégrés.
- **Manque de moyens humains**, pas de culture de « démarchage » pour aller mobiliser des acteurs résistants aux changements.
- **Manque de compétences techniques** au sein des structures et contacts qualifiés sur le territoire pour :
 - accéder au diagnostic PEMD puis aux gisements ;
 - chiffrer et estimer le coût lié à un chantier ;
 - identifier des exutoires pour vendre ou réemployer les matériaux.
- **Difficulté d'accès au foncier** pour les matériauthèques, le conditionnement en vue du recyclage...
- **Difficulté à pérenniser et professionnaliser les lieux de vente**
- **Absence de cartographie exhaustive** de la filière ESS inclusive du réemploi des matériaux du bâtiment.

L'ESS dans les dynamiques nationales de la REP PMCB

L'animation territoriale, portée principalement par des acteurs associatifs

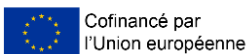


Merci de votre attention !



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Financiers principaux



Pilotes nationaux



Opérateur national

